

● 1764 :

Abrégé du cayer des délibérations de l'Assemblée générale des communautés du pays de Provence, Aix, David, 1764 (délibération du 22 janvier 1764, p. 179-180).

Cette année tire les conséquences des inondations de 1763. Une douzaine de communautés font valoir *"les malheurs des tems, le fléau de la guerre, la multiplication des impôts et le dépérissement du commerce"*, ce qui fait beaucoup ! On y trouve Antibes, Evenos, Eygalières, Gordes, Gréolières, Le Puy de Ganagobie, Majastres, Oppio, Saint-Laurent-du-Var, Saint-Martin-de-Bromes, Tarascon, Valensole. Mais d'autres communautés demandaient une contribution de la province pour des ouvrages de défense contre les eaux : Barbentane, Boulbon, Châteaurenard, La Roque d'Anthéron, Lauris, Manosque, Orgon, Peyrolles, Peyruis, Sénas et Senez.

Le seul énoncé de ces noms de lieux suffit à démontrer la généralisation des craintes et des alertes, tout au long de la Durance, jusqu'à son embouchure dans le Rhône.

L'Assemblée des communautés décida de se conformer à une décision d'octobre 1762 pour ces ouvrages et *"faire attention que ceux-ci ne nuisent pas aux territoires voisins"*, ainsi que *"faire de nouvelles représentations au roi"*.

● Juin 1764 :

AN, H 1233 pièce 61, Pièce imprimée à Aix, chez Augustin Adivert, 1765.

En appeler au roi dans les cas très graves était devenu une sorte d'habitude : ce fut le cas de Beauvezer, sur les rives du Verdon, presque détruit par un *"orage extraordinaire"* du 22 juin 1764, *"et un torrent qui a emporté et engravé pour plus de 10 000 livres"*. Le mémoire de la communauté affirme que cela avait été *"prédit"* dès l'affouagement de 1728 et *"que ce torrent, tôt ou tard, détruiroit le village"*.

● Août 1764 :

MOUGIN, Pierre, *La restauration des Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931, p. 53.

Dans le bassin de la haute Durance, en août 1764, la Gyronde, affluent de droite de la Durance, rompit ses digues.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

